

Tout le personnel (sauf GESA) doit s'inscrire au CSE chaque année. L'inscription peut être envoyée dès aujourd'hui à l'adresse ci-dessus (pas d'envoi par mail). Ne pas attendre la **date butoir (31 janvier)**.

### VOTRE INSCRIPTION CONDITIONNE LE MONTANT DE VOS PARTICIPATIONS ET DOTATIONS

**1 - Salariés non inscrits ou inscrits à partir du 1er février (sauf nouveaux salariés) :** taux 20%, soit prestations les plus basses en chèques-vacances ANCV, culture, Noël et participation aux activités.

**2 - Si ce formulaire est mal complété/illisible/non accompagné des pièces à joindre,** il est renvoyé afin que vous apportiez les corrections demandées : vous n'êtes pas encore inscrit(e). De ce fait, les enfants ne peuvent bénéficier d'aucune prestation (participation aux activités et séjours scolaires, et dotation Noël).

**3 - Si l'inscription est correcte,** le CSE l'enregistre et vous informe par mail que vous êtes inscrit(e).

<b>une inscription par foyer écrire très lisiblement</b>	<b>Salarié(e) 1 : SAL-1</b>	<b>Salarié(e) 2 : SAL-2</b>
	<b>tous les champs sont obligatoires</b>	<b>tous les champs sont obligatoires</b>
<b>NOM (exactement le même que celui de vos bulletins de salaire)</b>		
<b>Prénom</b>		
<b>CDI ou CDD/AUTRE : cocher</b>	<input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD/AUTRE	<input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD/AUTRE
<b>Etablissement : ne pas écrire "ADAPEI" ou "ADAPEI-64"</b>		
<b>Tél perso ou pro (10 chiffres)</b>		
<b>MAIL PERSONNEL EXIGE (mail SAL-1 différent de mail SAL-2) et y recevoir les infos des commissions : cocher</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>QUOTIENT FAMILIAL : si choix 2 ou 3, copies des pages en format A4 uniquement</b>		
<input type="checkbox"/> Choix 1 - Je me réinscris hors délai : je n'ai rien à joindre, sauf si j'inscris mes enfant(s). Taux 20%.		
<input type="checkbox"/> Choix 2 - Je ne donne pas mon avis d'imposition : rien à joindre, sauf si j'inscris mes enfant(s). Taux 20%.		
<input type="checkbox"/> Choix 3 - Je joins la copie des AVIS d'IMPOSITION des REVENUS 2023 DE MON FOYER. Ne pas joindre : la déclaration de revenus, ne pas joindre la situation déclarative.		
<input type="checkbox"/> Choix 4 - Etudiant(e) en 2023, j'atteste n'avoir pas déclaré de revenus 2023 : je joins le certificat de SCOLARITE ou de FORMATION de l'ANNEE 2023.		
<b>Enfants nés à partir du 01/01/2004 - Joindre obligatoirement la copie des pages des parents et pages des enfants du livret de famille : copies en format A4 uniquement (ne pas joindre certificat scolarité)</b>		
<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>
<b>PAR MON INSCRIPTION AU CSE, J'AUTORISE, JE M'ENGAGE... JE DATE ET JE SIGNE :</b>		
* J'autorise le CSE à transmettre mes nom, prénom, matricule, mail et téléphone au(x) prestataire(s) pour dotations.		
* Je m'engage à informer le CSE par écrit de : naissance enfant, changement de nom, mail, téléphone, établissement...		
<b>N'oubliez pas de cocher le quotient familial, de dater et signer, et de joindre les pièces demandées.</b>		
<b>Date</b>	<b>Signature salarié(e) 1</b>	<b>Signature salarié(e) 2</b>

## NE RIEN ECRIRE CI-DESSOUS : ESPACE RESERVE AU CSE

En attente / très urgent

...../...../.....

Renvoyez ce formulaire au CSE (ne pas en compléter un nouveau)

( ) après avoir dûment complété et/ou réécrit les champs surlignés

( ) en joignant la copie du/des document(s) surligné(s)

INS OK : ...../...../..... - TAUX : **70%** (0-650) **60%** (651-1500) **40%** (1501-1950) **20%** (1951...)

DOCUMENT SUSCEPTIBLE D'ETRE CONTRÔLE PAR L'URSSAF - La présente collecte d'informations permet au CSE de vous octroyer les participations et dotations, vous faire bénéficier de tarifs/taux préférentiels auprès de nos partenaires... Vous pouvez accéder à ces informations par un courrier motivé, ou à défaut, saisir la CNIL. Archivage sécurisé au CSE pendant 10 ans + année en cours.